

Les index Bâtiment

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022
BT02	Terrassements	131,5	131,9	131,0
BT03	Maçonnerie et canalisations en béton (sauf ossature, béton armé, carrelage, revêtement et plâtrerie)	129,1	128,4	127,4
BT06	Ossature, ouvrages en béton armé	126,1	126,2	126,0
BT07	Ossature et charpentes métalliques	166,9	163,5	160,2
BT08	Plâtre et préfabriqués	123,7	123,4	122,6
BT09	Carrelage et revêtement céramique	122,1	122,9	125,2
BT10	Revêtements en plastique	128,0	129,0	129,4
BT11	Revêtements en textiles synthétiques	132,8	133,0	133,3
BT12	Revêtements en textiles naturels	132,4	132,4	132,6
BT14	Revêtements en plaque de pierre naturelle sciée et produits assimilés	125,9	127,2	127,7
BT16b	Charpente en bois	133,8	134,0	133,7
BT18a	Menuiserie intérieure en bois	130,4	130,5	130,1
BT19b	Menuiserie extérieure en bois	133,2	134,4	134,5
BT26	Fermeture de baies en plastique y compris fenêtre PVC	130,0	133,9	130,6
BT27	Fermeture de baies en aluminium	145,8	145,0	144,0
BT28	Fermeture de baies en métal ferreux	142,2	141,4	137,3
BT30	Couverture en ardoises de schiste	135,5	135,7	135,8
BT32	Couverture en tuiles en terre cuite	133,5	133,8	133,8
BT33	Couverture en tuiles en béton	125,2	126,7	126,2
BT34	Couverture en zinc et métal (sauf cuivre)	140,3	139,8	139,3
BT35	Couverture en bardeaux bituminés d'asphalte	148,4	149,0	147,5
BT38	Plomberie sanitaire (y compris appareils)	129,2	129,3	129,1
BT40	Chauffage central (à l'exclusion du chauffage électrique)	122,6	123,6	123,9
BT41	Ventilation et conditionnement d'air	125,5	126,0	126,1
BT42	Menuiserie en acier et serrurerie	141,1	141,7	139,7
BT43	Menuiserie en alliage d'aluminium	136,1	135,8	136,3
BT45	Vitrierie-Miroiterie	143,9	148,1	148,8
BT46	Peinture, tenture, revêtements muraux	125,9	126,7	126,8
BT47	Électricité	121,9	122,2	122,0
BT48	Ascenseurs	132,4	132,7	131,5
BT49	Couverture et bardage en tôles d'acier nervurées avec revêtement étanchéité	140,1	141,4	139,2
BT50	Rénovation-entretien tous corps d'état	127,4	128,1	128,1
BT51	Menuiseries PVC	125,2	126,3	126,6
BT52	Imperméabilité de façades	145,8	147,1	147,4
BT53	Étanchéité	135,9	136,2	134,8
BT54	Ossature Bois	131,4	131,4	131,0
BT01	Tous corps d'état	127,2	127,2	126,8

	Intitulés	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022
TP02	Travaux de génie civil et d'ouvrages d'art neufs ou rénovation	130,5	130,2	129,4
TP03a	Grands terrassements	125,3	125,3	124,9
TP03b	Travaux à l'explosif	122,8	125,9	125,3
TP04	Fondations et travaux géotechniques	131,3	130,2	128,2
TP05a	Travaux en souterrains traditionnels	126,5	126,7	126,0
TP05b	Travaux en souterrains avec tunnelier	126,2	126,3	126,3
TP06a	Grands dragages maritimes	137,2	136,5	133,6
TP06b	Dragages fluviaux et petits dragages maritimes	123,5	122,8	121,7
TP07b	Travaux de génie civil, béton et acier pour ouvrages maritimes	148,2	145,4	138,8
TP08	Travaux d'aménagement et entretien de voirie	128,1	127,0	125,9
TP09	Fabrication et mise en œuvre d'enrobés	135,5	132,2	129,4
TP10a	Canalisations, assainissement et adduction d'eau avec fourniture de tuyaux	125,3	125,4	125,6
TP10b	Canalisations sans fourniture de tuyaux	123,0	123,5	123,4
TP10c	Réhabilitation de canalisations non visitables	136,5	135,4	134,9
TP10d	Réseaux de chauffage et de froid avec fourniture de tuyaux	121,1	121,7	120,9
TP11	Canalisations grandes distances de transport / transfert avec fourniture de tuyaux	128,0	128,1	126,8
TP12a	Réseaux d'énergie et de communication hors fibre optique	123,8	124,5	124,5
TP12b	Éclairage public - Travaux d'installation	126,0	126,4	124,7
TP12c	Éclairage public - Travaux de maintenance	119,7	120,5	120,4
TP12d	Réseaux de communication en fibre optique	119,7	120,4	120,9
TP13	Charpentes et ouvrages d'art métalliques	145,1	148,4	145,0
TP14	Travaux immergés par scaphandriers	123,4	123,9	123,8
TP01	Index général tous travaux	127,7	127,3	126,5

Source : Insee

Les index divers de la construction

Référence 100 en 2010

	Intitulés	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022
TRBT	Transport Bâtiment	126,9	128,4	127,6
TRTP	Transport Travaux publics	117,5	117,5	117,5
MABTGO	Matériel Bâtiment Gros-œuvre	127,8	128,5	128,9
MABTSO	Matériel Bâtiment Second-œuvre	121,0	118,9	116,7
MATP	Matériel Travaux Publics	117,2	117,2	117,4
FD	Frais divers	113,6	114,1	115,2
FG	Fourniture de graines	144,5	131,6	131,6
FV	Fourniture de Végétaux	116,5	117,7	119,5
EV1	Travaux de végétalisation	134,8	130,8	130,7
EV2	Application de produits phytosanitaires	115,8	116,3	116,2
EV3	Travaux de création d'espaces verts	127,5	127,8	128,0
EV4	Travaux d'entretien d'espaces verts	128,1	129,0	128,9
PMR	Produits de marquage routier	142,9	143,7	143,2
TSH	Travaux de signalisation horizontale	134,5	134,8	134,1
DRR01	Fourniture de dispositifs de retenue de route	168,0	163,1	160,7
DRR02	Fourniture et pose de dispositifs de retenue de route	153,5	150,2	148,5
ING	Ingénierie	129,5	129,9	130,4

Note : l'index « FG : fourniture de graines » est trimestriel.

Source : Insee

	Intitulés	Octobre 2022	Novembre 2022	Décembre 2022
IM	Indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction	1,3939	1,3869	1,4101

Note : l'indice IM a pour objectif de permettre la réactualisation de la valeur de matériels, à défaut d'une valeur de remplacement disponible, dans le cadre du calcul des charges d'emploi du matériel. Il ne doit pas être confondu avec l'index divers de la construction « matériel des travaux publics » (MATP), dont la finalité est l'indexation de contrats.

Source : Insee

Pour en savoir plus

Définition

Les index bâtiment, travaux publics, divers de la construction et l'indice de réactualisation des actifs matériels dans la construction sont des indices de coût de production des différentes activités du secteur de la construction, principalement utilisés à des fins d'indexation de contrats.

Méthode de calcul

La documentation méthodologique est disponible aux adresses suivantes :

Index bâtiment (base 2010),

Index travaux publics (base 2010),

Index divers de la construction (base 2010),

Indice de réévaluation des actifs de la construction (base 2010)

Utilisations

Ces index, publiés au *Journal officiel*, permettent aux entreprises et aux collectivités locales d'indexer les marchés de travaux de construction, en choisissant l'activité la plus proche de l'objet de leur marché. Dans les contrats signés avant la publication des index au *Journal officiel* du 16 janvier 2015, il convient d'utiliser jusqu'à septembre 2014 inclus l'ancienne série ; à partir d'octobre 2014 inclus, l'ancienne série peut être prolongée en multipliant la série correspondante par un coefficient de raccordement. Le produit ainsi obtenu est à arrondir à une décimale.

Prochaine publication : le 15 mars 2023 à 12h00.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475